

## INFORMATIONS PROVENANT DES ÉTATS MEMBRES

**Notification du gouvernement autrichien conformément à l'article 10, paragraphe 2, de la directive 2009/72/CE du Parlement européen et du Conseil (la «directive sur l'électricité») concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité en ce qui concerne la désignation de Austrian Power Grid (APG), Vorarlberger Übertragungsnetz GmbH (VÜN) et Eneco Valcanale S.r.l. comme gestionnaires de réseau de transport en Autriche**

(2015/C 376/07)

À la suite de l'adoption par l'autorité de régulation autrichienne des décisions finales

1. PA 947/12 du 12 mars 2012 et PA 1021/12 du 19 mars 2012 concernant la certification de Austrian Power Grid (APG) en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant (GRI),
2. PA 2284/12 du 1<sup>er</sup> juin 2012 concernant la certification de Vorarlberger Übertragungsnetz GmbH (VÜN) en tant que gestionnaire de réseau de transport disposant de structures de propriété dissociées,
3. PA 911/15 du 22 avril 2015 concernant la certification de Eneco Valcanale S.r.l. en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant (GRI),

l'Autriche a notifié à la Commission l'approbation et la désignation officielles desdites entreprises en tant que gestionnaires de réseau de transport en Autriche conformément à l'article 10 de la directive sur l'électricité du Parlement européen et du Conseil.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à l'adresse suivante:

Ministère fédéral de la Science, de la Recherche et de l'Économie  
Département de l'Énergie et des Mines  
Division de l'Énergie – Affaires juridiques

Courriel: POST.III1@bmwfw.gv.at

Tél. +43 1711003011

Internet: www.bmwfw.gv.at

**Notification du gouvernement autrichien conformément à l'article 10, paragraphe 2, de la directive 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil (la «directive sur le gaz») concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel en ce qui concerne la désignation de Gas Connect Austria GmbH (GCA) et Trans Austria Gasleitung GmbH (TAG) comme gestionnaires de réseau de transport en Autriche**

(2015/C 376/08)

À la suite de l'adoption par l'autorité de régulation autrichienne des décisions finales

1. PA 2782/12 du 6 juillet 2012 et PA 1594/14 du 18 juillet 2014 concernant la certification de Gas Connect Austria GmbH (GCA) en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant,
2. PA 1593/14 du 18 juillet 2014 et PA 13199/15 du 14 septembre 2015 concernant la certification de Trans Austria Gasleitung GmbH (TAG) en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant,

l'Autriche a notifié à la Commission l'approbation et la désignation officielles desdites entreprises en tant que gestionnaires de réseau de transport en Autriche conformément à l'article 10 de la directive sur le gaz du Parlement européen et du Conseil.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à l'adresse suivante:

Ministère fédéral de la Science, de la Recherche et de l'Économie  
Département de l'Énergie et des Mines  
Division de l'Énergie – Affaires juridiques

Courriel: POST.III1@bmwfw.gv.at

Tél. +43 171100-3011

Internet: www.bmwfw.gv.at